



CLASSIQUES
GARNIER

« Vie de la Société », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série VIII*, n° 27 - 28, 2002 (Juillet – Décembre), p. 7-11

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11861-9.p.0009](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11861-9.p.0009)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2004. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

A la mémoire du Professeur Robert AULOTTE

Nous avons ressenti avec grande tristesse la disparition de Robert Aulotte, figure toute montaignienne de sérénité amicale. Chacun connaît ses ouvrages incisifs sur les *Essais* : depuis ses *Etudes* de 1973 et sa monographie sur l'*Apologie de Raimond Sebond* (1979) jusqu'à son « Que sais-je ? » de 1988 qui en moins de deux cents pages rendait lisibles à tous, sans en masquer la complexité, les linéaments les plus fins et les plus caractéristiques de la pensée de Montaigne. Chacun connaît ses articles qui en quelques traits ouvraient les plus larges perspectives – tel celui, riche de sa culture d'helléniste, qu'il a consacré à la notion de *kairos* dans l'éthique et la pensée politique qu'élaborent les *Essais*. Mais pour en mesurer toute la portée, il est nécessaire de mettre ces vues en rapport avec l'ouvrage fondamental dont elles procèdent : l'étude de *La tradition des moralia au XVI^e siècle* (Droz 1965), somme de connaissances sur Amyot et Plutarque par laquelle Robert Aulotte avait discrètement manifesté les affinités intellectuelles qui le rapprochaient de Montaigne, en partageant la lecture favorite de celui-ci. Il ne s'agissait pas seulement de goût : étaient en jeu les modes de pensée spécifiques de l'humanisme de la Renaissance, que Robert Aulotte avait su faire siens en suivant méthodiquement les traces d'Amyot et de ses prédécesseurs, et en partageant la ferveur exigeante de ses premiers lecteurs. Pour capter leur modèle originel, le « miroitement perpétuel d'allusions » propre aux traités de Plutarque (p. 18), il en scrutait les reflets dans les traductions partielles, en latin ou en langues vernaculaires, attentif aux inflexions diverses qu'elles imprimaient au texte ; puis il reconstituait le patient travail de critique et d'ajustement de versions héritées par lequel Amyot a préparé sa propre traduction. C'est ainsi que le traité « De la loquacité » donne lieu à des confrontations minutieuses au terme desquelles la version retenue par Amyot en 1572 est enrichie des hésitations ou recoupements qui l'ont précédée, harmoniques par lesquels elle sonne plus juste (ch. IX, p. 201-223). L'étude des remaniements successifs dans l'ensemble des traités (ch. X et XI) à chaque nouvelle édition, publiée (1574, 1581) ou en projet (« copie de Milan »), fait apparaître la même technique de réexamen, où l'on voit s'ébaucher, par-delà les soucis de style ou d'exactitude dans l'interprétation, le retour de la pensée sur ses propres traces : soit, sous la forme modeste d'un scrupule d'érudit, le travail de réflexion par lequel les *Essais* devaient plus tard renouveler la pensée philosophique. R. Aulotte a présenté aussi d'autres aspects hérités du Plutarque d'Amyot, et plus largement diffusés dans la littérature de la fin de la Renaissance – après les *Vies parallèles*, la « diversité plus largement humaine, si riche d'expérience au ras du sol » des *Œuvres morales*

(p. 319), leur aptitude à fournir « la solution au problème fondamental de l'Humanisme, celui de savoir comment l'apport de l'Antiquité pouvait servir à l'éducation d'une pensée qui se savait chrétienne et qui se voulait moderne » (p. 320). Il avait lui-même façonné sur ce modèle son esprit de mesure, sa propension à l'accueil de la parole d'autrui, proche ou lointaine, le syncrétisme nuancé de courtois humour avec lequel il participait, sans rien perdre de ses exigences de perspicacité, à des débats qui en sa présence devenaient toujours amicaux. Ces attitudes subsisteront : elles sont déchiffrables dans les écrits que nous laisse Robert Aulotte. D'autres sont empreintes en images dans la mémoire de ceux qui l'ont approché, ne serait-ce que par instants : sourires bienveillants, regards d'intelligence à demi-mot, cordialité surtout, d'un maître qui tenait toujours pour acquis ce que requiert la « conférence » selon Montaigne : le franc-parler, la confiance mutuelle et la loyauté dans la controverse ou dans l'accord. Pour ceux qui ont eu la chance de rencontres plus personnelles, d'autres souvenirs encore se sont fixés en traits définitifs. Je laisse ici la parole au Président de notre Association, pour évoquer celui qu'il garde en mémoire.

A.T.

Ayant fait la connaissance du Professeur Aulotte à l'occasion, officielle et somme toute très protocolaire, d'un colloque en Sorbonne organisé en 1983 par le Centre V.-L. Saulnier, le revoir dans un autre cadre, fort différent, fut pour moi en 1986 une expérience que je qualifierai d'inaugurale. Elle me permit de voir une relation au départ purement universitaire et hiérarchique (j'étais alors maître de conférences) recevoir une teneur amicale et inattendue. Que nos lecteurs me permettent de la signaler aux Amis de Montaigne, puisque j'ai eu l'émotion de représenter ceux-ci lors de la messe célébrée cet hiver à Paris en l'église de Saint Philippe du Roule à la mémoire de Robert Aulotte.

Avec quelques collègues de l'Université de Nancy, nous avons eu l'idée d'inviter Robert Aulotte à donner une conférence devant nos étudiants, au cours de laquelle il devait être question, entre autres sujets, de Montaigne. Il s'agissait d'honorer un ancien professeur de notre Université, promu dans la lointaine et prestigieuse Sorbonne, et de proposer à nos étudiants d'écouter un discours un peu différent de celui qu'ils avaient l'habitude d'entendre de la part de leurs enseignants ordinaires. Certains d'entre nous savaient aussi que Robert Aulotte aurait plus que du plaisir à venir en Lorraine. L'honneur m'échut de lui faire faire un petit tour automobile, un après-midi froid et humide, dans la région de Nancy. Mais c'est lui qui me servit de guide. Nous allâmes à Toul, sur les traces de ces nombreuses années que Robert Aulotte y avait passées en compagnie de sa femme et de ses enfants. Il m'initia, en même temps qu'à ces souvenirs qui lui tenaient à cœur, à cette Lorraine profonde, que je ne connaissais guère en dehors de Nancy, et au charme un peu désolant de la cathédrale usée par les ans et la négligence des hommes, mais vaillamment

fidèle ; et il transforma ainsi cette visite, qui aurait pu n'être pour lui qu'une nostalgique promenade, qu'un office de courtoisie pour moi, en un moment de libre et généreuse confiance. La même chaleureuse clarté qui avait empreint ses propos du matin, lors de sa conférence, prenait une autre forme, dans ce nouveau contexte, celle de la simplicité émue d'un maître, heureux, je crois, de rencontrer, après un auditoire attentif, un jeune universitaire étonné et ravi de devenir, le temps d'une belle promenade, un compagnon. Que ce moment de grâce soit lié à Montaigne me semble significatif.

Olivier Millet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 Février 2002

Présents : Mme Mitchiko ISHIGAMI, MM. A. EYQUEM, A. FULCONIS, P. GAUTHIER, J.-P. LEVRAULT, O. MILLET, B. ROGER-VASSELIN, A. TOURNON.

Invitée : Mme Emmanuelle BAUD.

Excusée : Mlle Armelle ANDRIEUX.

M. MILLET, président, ouvre la séance à 17 h. Mme BAUD est invitée en sa qualité de chargée de mission, responsable du site Internet. Le Président annonce que six des membres du Conseil d'administration doivent être remplacés, leur mandat venant à échéance. Des personnes seront contactées dans les semaines à venir, et un appel à candidatures sera lancé à la prochaine réunion de la Société, le 16 Mars.

Le Président revient sur le problème rencontré avec les Editions Champion au sujet de la facture du bulletin de l'année 2001. La solution retenue sera un avoir, qui permettra aux finances de la Société de se rétablir. M. MILLET informe le Conseil d'administration que, grâce à Mlle ANDRIEUX, la Société a obtenu une subvention d'un montant de 22000 FF (soit environ 3350 €) ; il remercie Mlle ANDRIEUX de son travail de préparation du dossier. M. GAUTHIER annonce que les Editions Champion ont besoin d'informations sur le temps pris par la facturation afin de pouvoir proposer un contrat permettant de gérer les abonnés de la Société ainsi que les cotisations.

Le Président aborde la question des activités à venir. Il souhaite que la conférence du 16 mars où un jeune compositeur, M. Brice Pauset, présentera une œuvre inspirée de Montaigne, connaisse le succès de la conférence-débat du 9 février. Il sollicitera M. Alain Legros, auteur d'une thèse – *Essais sur poutres : peintures et inscriptions chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000 – sur la « librairie » de Montaigne. Mme BAUD signale que les photos réalisées par M. Legros sont consul-

tables sur le site, que celui-ci comporte un catalogue des sentences ainsi qu'une page détaillée sur le portrait de Montaigne conservé au Musée de Chantilly ; elle remercie M. Philippe Desan qui a permis la réalisation de cette page. M. MILLET propose qu'une section du site accueille des textes brefs où les lecteurs expliqueront comment ils ont rencontré Montaigne.

Mme BAUD indique que cinquante thèses sont en cours sur Montaigne, dont trente en philosophie. Elle propose qu'une page du site les répertorie. M. MILLET propose de prendre contact avec ces doctorants pour leur demander leur accord.

M. MILLET fait le point sur le projet de colloque avec la Société Shakespeare. La date retenue est mars 2003, la contribution sollicitée est de l'ordre de 5000 FF (762 €) ; le programme de ce colloque est en cours d'élaboration. Le Président revient sur le projet de colloque au Japon, et annonce qu'il attend une avancée qui pour l'instant ne peut se préciser.

L'ordre du jour étant clos, M. MILLET lève la séance à 18 h. 15.

Pierre Gauthier

*
* *

Appel à échanges et discussions.

La conférence-débat du 9 février 2002 sur « les deux visages des *Essais* » – la version de l'Exemplaire de Bordeaux et celle de l'édition posthume de 1595 – a donné lieu à des échanges de vues improvisés, émanant de la très nombreuse assistance, qui témoignaient de l'intérêt du sujet et de la richesse des investigations et réflexions auxquelles il donne lieu parmi les lecteurs de Montaigne. Malheureusement, l'heure de clôture nous a empêchés de les prolonger. Il paraît donc opportun d'ouvrir dans le prochain bulletin un « Forum » spécialement consacré à cette question. Chacun est invité à y exposer ses idées sur tout ou partie du problème, sans en exclure les tenants et aboutissants marginaux. Il est souhaitable que les interventions soient rédigées de façon aussi concise que possible, afin que le bulletin puisse les accueillir toutes sans risque de surcharge. Elles peuvent être adressées directement à A. Tournon, responsable du Bulletin, 50 rue Sainte, 13001 Marseille, si possible avec leur enregistrement sur disquette (mais ce n'est pas là une condition d'accueil) Un bref résumé des deux conférences initiales figurera en préambule de ce Forum. Il est possible d'avoir communication à la Bibliothèque de France des documents vidéo de l'ensemble du débat. D'autre part, le texte intégral des deux conférences est disponible sur le site Internet de la Société (voir ci-après).

Site Internet de la Société : www.univ-lyon3.fr/cedic/montaigne

Les contributions à ce forum de janvier 2003, ainsi qu'aux forums suivants, pourront aussi être adressées à ce site internet, où elles seront regroupées sous une rubrique propre, et retransmises au Bulletin pour édition sur papier (éventuellement partielle afin d'éviter les redites par recouplement).

Saisissons cette occasion de rappeler que toutes les informations relatives à la Société et à son bulletin sont disponibles sur ce site Internet ; en particulier, tous les articles parus dans le bulletin depuis l'origine y sont répertoriés par auteurs, titres et thèmes.

Les comptes-rendus prévus pour le prochain bulletin (des ouvrages, entre autres, de F. Brahami, *Le travail du scepticisme* ; de S. Giocanti, *Penser l'incertitude* ; de N. Panichi, *La vertu éloquente*) seront également disponibles sur ce site dès le mois d'Octobre, ainsi qu'un répertoire synoptique des principales publications parues sur les *Essais*, et spécialement sur leur troisième livre, au cours des dernières années.

*
* *

Lettre reçue :

Paris, vendredi 8 Mars 2002

Au Secrétariat général de la S.I.A.M.
& à qui de droit.

Monsieur, Madame, chers amis,

Soit dit amicalement, je suis fort choquée par la suscription de votre dernier courrier, « **Cher ami** ». Un simple « **Chers amis** » aurait, comme la grammaire l'autorise, réintégré la moitié féminine de l'humanité montaignienne dans notre association. D'autres solutions sont possibles, en évitant toutefois le ridicule « cher(e) ami(e) » qui cumule l'anomalie typographique & la faute d'accentuation.

J'espère, Madame, Monsieur, chers amis, que cette observation rencontrera au moins un faible écho, surtout en ce jour du 8 Mars, fête des femmes.

Sans rancune,

Marie de Gournay
p.c.c. Françoise Charpentier